



Montreuil, le 24 janvier 2024

M. Gabriel ATTAL
Premier Ministre
Courriel : sec.gabriel.attal@pm.gouv.fr

Mme Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités
Courriel : esc.chefcab.tss@social.gouv.fr

N/Réf. : NP/SB/CLN
N°004_20240124

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1^{er} au 29 février 2024 couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre,

La composition de votre gouvernement suite au remaniement décidé par le Président de la République, n'incluant aucun ni aucune ministre de plein exercice pour la Fonction publique, marque la volonté affichée d'affaiblir la place des services publics et des missions des 5,5 millions d'agents publics, de fonctionnaires et contractuels, dont 1,9 million pour le versant territorial, et les retraités de ce secteur.

Affaiblissement de la Fonction publique assumée également par le Président de la République lors de sa conférence de presse où, loin d'annoncer les milliers de créations d'emplois indispensables pour l'accomplissement des missions publiques et l'amélioration des conditions de travail, ou d'annoncer une augmentation générale des salaires et en particulier une forte revalorisation du point d'indice de rémunération, ou de proposer un plan de résorption de la précarité, qui sont pourtant des leviers forts pour augmenter l'attractivité de la Fonction publique, le Président de la République a plaidé pour l'accentuation de la rémunération « au mérite » via le projet de loi Fonction Publique porté jusqu'alors par l'ex-ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Ce nouveau projet porte entre autres la suppression de la gestion collective des carrières, l'individualisation de nos droits, la démolition du caractère unitaire du point d'indice. De cette nouvelle loi, nous n'en voulons pas ! Au moment où l'on célèbre les 40 ans du statut, nous demandons l'abrogation de toutes les dispositions prises depuis cette date qui n'ont cessé de le détricoter jusqu'à le détruire.

Le gouvernement ne peut pas continuer à accentuer le délitement des services publics de proximité ni conforter la perte d'attractivité des collectivités territoriales et de toute la Fonction publique.

Pour les fonctionnaires et agents publics, l'urgence c'est les salaires. Nous insistons et persistons : 2024 ne peut pas être une année blanche pour les rémunérations des fonctionnaires et agents publics, confrontés à la stagnation de leur rémunération depuis de nombreuses années et à la réalité des pertes du pouvoir d'achat face à la persistance de l'inflation.

La fédération CGT des Services publics porte la seule réponse nécessaire pour y remédier : l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice compte tenu du rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années et son augmentation à six euros (6 €) pour compenser l'inflation. Ces mesures constituent également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

.../...

Pour que la Fonction publique redevienne attractive, en plus des mesures de revalorisation générale des salaires, il est nécessaire d'engager des négociations sur la refonte des grilles salariales, indispensables pour une reconnaissance juste des qualifications et de l'expérience, une revalorisation des métiers à prédominance féminine, un déroulé de carrière respectueux de notre statut avec à chaque échelon un gain de rémunération.

La question des rémunérations est intimement liée à la question des retraites. Le premier semestre 2023 a connu le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies. Des centaines de milliers d'agents publics, des collectivités territoriales et du secteur privé de l'eau, du logement social et de la thanatologie, se sont mobilisés et ont fait grève plusieurs jours, refusant comme la plus grande majorité des travailleurs et travailleuses, le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. La colère contre la réforme des retraites est intacte.

Afin de remettre à niveau les pensions de retraite par rapport au 1^{er} janvier 2017, c'est une revalorisation de 10 % qui est nécessaire immédiatement. Et ce ne sera qu'un acompte sur la revalorisation de 300 € mensuels que nous revendiquons avec la perspective de porter les pensions, pour une carrière complète, au niveau du SMIC revendiqué par la CGT, soit 2 000 € brut.

La fédération CGT des Services publics soutient toutes les initiatives mises en œuvre par les fonctionnaires territoriaux, agents publics, salariés du secteur privé de l'eau, du logement social et de la thanatologie pour gagner sur leurs revendications.

La fédération CGT des Services publics reste déterminée pour porter avec les agents et salariés du champ fédéral leurs revendications et s'inscrit dans tous les appels à grève, mobilisation, manifestations.

Les agentes et agents exerçant leurs missions dans l'ensemble des établissements scolaires et périscolaires (ATSEM, TOS, faisant-fonction, adjoints techniques, agents sociaux, animateurs...), essentiel·les à la vie des établissements, à la continuité et à la qualité de l'accueil des enfants, seront mobilisé·es et en lutte le 1^{er} février 2024 avec leurs collègues personnels de l'Éducation Nationale.

Les agentes et agents de la filière Police Municipale, engagé·es dans un mouvement depuis le mois d'octobre 2023 pour porter leurs revendications sur le volet social, le poursuivent par la grève le 3 février 2024.

Monsieur le Premier Ministre, non seulement nous ne tournons pas la page, mais nous restons déterminés à lutter pour la justice sociale. La mobilisation et l'engagement contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondés et inefficaces sont à l'ordre du jour.

La fédération CGT des Services publics appelle l'ensemble des fonctionnaires, agents publics et salariés de son champ privé à se mobiliser pour :

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation, et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;

- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...).

C'est pour toutes ces raisons, et pour porter toutes nos revendications, que la fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les **1^{er} février 2024, 2 février 2024, 3 février 2024, 4 février 2024, 5 février 2024, 6 février 2024, 7 février 2024, 8 février 2024, 9 février 2024, 10 février 2024, 11 février 2024, 12 février 2024, 13 février 2024, 14 février 2024, 15 février 2024, 16 février 2024, 17 février 2024, 18 février 2024, 19 février 2024, 20 février 2024, 21 février 2024, 22 février 2024, 23 février 2024, 24 février 2024, 25 février 2024, 26 février 2024, 27 février 2024, 28 février 2024, 29 février 2024** de 0 h à 24 h pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et pour les salarié-es relevant de la partie privée de son champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale